



STRATÉGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT AU TITRE DE LA HUITIÈME PHASE OPÉRATIONNELLE (PO8) HAITI



Avril 2026

Total des subventions du PMF à ce jour depuis le début du programme national (Année de référence : 2008)	3,939,357.58 USD
Fonds de base du FEM de l'OP8	655,030.18USD
Fonds STAR FEM de l'OP8	655,809.40 USD
Autres fonds (garantis)	0.00 USD
Autres fonds (espérés/à mobiliser)	500,000.00 USD



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	2
2. PRINCIPAUX RESULTATS ET REALISATIONS AU NIVEAU NATIONAL.....	2
2.1 Résultats et Réalisations.....	2
2.2 Leçons apprises	4
3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE.....	5
3.1 Alignement avec les priorités nationales	5
3.2 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8.....	7
4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8	13
4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires.....	13
a) Procédé de sélection des paysages terrestres et marins prioritaires.....	13
b) Paysages terrestres et marins choisis pour l'OP8	13
c) Initiatives stratégiques de OP8 dans les paysages terrestres et marins	15
4.2 Octroi de subventions en dehors des paysages terrestres et marins prioritaires	15
a) Plate-forme de dialogue OSC-Gouvernement-Secteur privé	15
b) Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ...	16
c) Gestion des connaissances	17
5. PLAN DE COMMUNICATION	18
6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT	18
6.1 Cofinancement en espèces et en nature garanti et prévu	18
6.2 Opportunités de cofinancement	19
7. GRANTMAKER & OPPORTUNITÉS DE PARTNERSHIP.....	19
7.1 Partenariat gouvernemental	19
7.2 Partenaire de la société civile haïtienne.....	19
7.3 Coopération bilatérale et multilatérale	20
8. PLAN DE GESTION DES RISQUES.....	20
8.1 Principaux risques liés à la mise en œuvre de la SNP8	20
8.2 Récapitulatif des Risques.....	21
9. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	22
9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays.....	22
9.2 Cadre de résultats de la SNP	24



10.APPROBATION DU COMITE DE PILOTAGE NATIONAL..... 1

11. ANNEXES 2



ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
AGLDT	Analyse du cadre légal et institutionnel relatif à la gestion durable des terres
ANAP	Agence nationale des aires protégées
BID	Banque interaméricaine de développement
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CBIT	Capacity-building initiative for transparency
CNP	Comite nationale de pilotage
CPMT	Central Program Management Team
DCC	Direction changement climatique
DDC	La Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse
DFER	Direction des forêts et énergies renouvelables
DID	Développement intégré durable
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GEF	Global environment facility
GIZ	Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit
IPEN	International pollutants elimination network
LDN	Land dégradation neutrality
MDE	Ministère de l'environnement
MEF	Ministère de économie et des finances
MICT	Ministère de l'interieur et des collectivités territoriales
ODD	Objectif du développement durable
OPs	Phase operationnelle de programme
PNA	Plan national d'adaptation
POPs	Persistent organic pollutants
SNP	Stratégie nationale de programme pays
TPR	Territoire productif résilient
UE	Union Européenne
UNICEF	United Nations international children's emergency fund
UTE	Unité technique d'exécution



1. INTRODUCTION

La 8^{ème} phase opérationnelle du Programme de Microfinancements (PO8 du PMF) s'appuie sur 30 ans d'expérience satisfaisante en matière d'autonomisation des organisations locales de la société civile (OSC) et des organisations communautaires de base (OCB). Il s'agit d'entités qui œuvrent dans la conception et la poursuite d'initiatives communautaires visant à améliorer le bien-être des ménages, renforcer la sensibilisation et la résilience face aux menaces environnementales, et générer des retombées pour l'environnement mondial. Avec l'intensification des pressions liées au développement économique dans de nombreuses régions du monde en développement et l'augmentation des inégalités qui en découle, les communautés locales, en particulier les groupes vulnérables et défavorisés, sont de plus en plus marginalisées et incapables de faire face aux menaces liées à la dégradation des écosystèmes, à la perte de biodiversité et au changement climatique. Les enseignements tirés et l'expérience acquise au cours des phases opérationnelles précédentes du PMF ont démontré que les approches intégrées et axées sur les paysages terrestres et marins permettent de mobiliser efficacement la collaboration de multiples parties prenantes, de relier les OSC/OCB locales à des partenaires habilitants et d'obtenir des résultats mutuellement favorables en matière de moyens de subsistance et d'environnement à grande échelle.

L'OP8 du PMF vise à faire participer les OSC/OCB locales dans les approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur fournissant un accès aux connaissances, à l'information et au développement des compétences. Ces succès sont garantis grâce à la fourniture de l'assistance technique et des subventions pour les interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

2. PRINCIPAUX RESULTATS ET REALISATIONS AU NIVEAU NATIONAL

2.1 Résultats et Réalisations

Les activités du Programme de Microfinancement (PMF) ont démarré en Haïti pendant la 4^{ème} phase opérationnelle, soit 2007-2010, par suite des négociations entamées en 2004 par le Ministère de l'Environnement haïtien avec la représentation du Programme des Nations-Unies (PNUD) en Haïti et avec le Global Environment Facility (GEF) sur les possibilités de voir le PMF réaliser des activités en Haïti. La présentation officielle du PMF en Haïti a été faite en avril 2005 quand un représentant du PMF expliqua les activités du PMF à travers le monde à environ une cinquantaine de représentants d'organisations de la société civile haïtienne, d'ONG et de fonctionnaires du gouvernement haïtien. L'appropriation du programme par les Haïtiens bouclée, les premières activités du PMF démarraient officiellement dans le pays en 2006. Elles se concentraient dans le département du Nord 'Est. Pour des raisons diverses, la première phase ne dura qu'une année. Les activités se sont arrêtées de janvier à novembre 2007, jusqu'à la désignation d'un nouveau Coordonnateur National.

La reprise des activités correspondait à la quatrième phase opérationnelle du PMF (juillet 2007 – juin 2010). Au cours de ses 5^{ème} et 6^{ème} phase opérationnelle, le PMF a pris sa vitesse de croisière en Haïti pour s'étendre sur cinq (5) départements (Nord, Nord-Est, Centre, Sud, Nippes) et deux (2) aires protégées couvrant environs 57 sections



communales. Le rapport de monitoring global faisant état de l'effet cumulatif du programme, montre que Haïti a pu mobiliser 2,628,518 USD du GEF et 1,863,213 USD en co-financement pour environ 74 projets à travers des organisations communautaires de base (OCB) et des organisations de la société civile (OSC) dans des communautés en majorité rurales. Le PMF, au cours de sa septième phase opérationnelle arrive à consolider certains acquis notamment dans les départements du Nord et du Nord-Est dans des initiatives soutenues et durables.

Le PMF a produit des résultats dans quatre des cinq domaines focaux dans le cadre de la mise en œuvre de la septième phase opérationnelle du FEM. Il s'agit, notamment, de la protection de la biodiversité avec, en illustration, la restauration de la mangrove dans les écosystèmes des Aires protégées du Parc des 3 Baies et Lagons-aux-Bœufs dans le Nord et le Nord Est, une des zones de concentration géographique du PMF.

A sa période la plus prolifique, soit à partir de 2017, le PMF a pu garantir un élan remarquable dans le cadre de la poursuite des objectifs de développement d'Haïti. Le rapport d'évaluation du GEF SGP de 2017-2023 a permis de noter les succès suivants : 13 projets de biodiversité, 10 projets de lutte contre le changement climatique et 6 projets de lutte contre la dégradation des terres. Sous cette lancée, 1,790 hectares de terres ont été transformés en terres agricoles, de nombreux produits issus de la biodiversité y sont désormais produits de manière durable. On y compte des paysages marins (368,740 ha) qui bénéficient d'une conservation communautaire améliorée et d'une utilisation durable.

Concernant le changement climatique, Haïti a initié des actions de restauration et d'amélioration des stocks de carbone sur 2,155 hectares de forêts et de terres non forestières. Trois types de solutions d'accès à l'énergie, dont des technologies d'énergies renouvelables sobres en carbone (5), conservation et amélioration des stocks de carbone (6) et solution d'efficacité énergétique (1)), adaptées au contexte local et axées sur les communautés, ont été mis en œuvre avec succès et font l'objet de démonstrations, d'extensions et de répliques. Ces solutions ont bénéficié 307 ménages, qui ont ainsi pu profiter d'un accès accru à l'énergie et bénéficier de co-bénéfices (effets écosystémiques induits, revenus, santé, etc.).

Par ailleurs, 963 membres de la communauté ont mis en œuvre des actions et des pratiques améliorées réduisant les impacts négatifs sur l'utilisation des terres. Parmi eux, 1 924 membres de la communauté ont démontré des pratiques de gestion durable des terres et des forêts, valorisant 690 hectares de terres, désormais gérées de manière optimale. Par ailleurs, 200 agriculteurs-leader ont participé à des démonstrations réussies de pratiques agroécologiques. Dans ce cadre-là, 11 organisations, groupes ou réseaux d'agriculteurs diffusant des pratiques agroécologiques climato-intelligentes ont été recensés, ce qui contribue énormément à soulager le train de dégradation des terres.

Dans le domaine des eaux internationales, 1 projet relatif à ce domaine a été mené à terme. La mise en œuvre de cette initiative a touché un paysage marin et/ou un paysage d'eaux douces intérieures. Dans ce cadre-là, 13 hectares de zones marines et côtières dédiées à la pêche ont été placés sous un régime de gestion durable, 6 hectares de bassins fluviaux et lacustres ont été convertis dans le cadre du projet, et quatre-vingt-dix (90) hectares de paysages marins ont été couverts par des systèmes améliorés de conservation communautaire et de gestion durable de l'utilisation des ressources naturelles.

Par ailleurs, 1 coalition ou réseau national œuvrant dans la gestion des produits chimiques et des déchets a été établi ou renforcé. Il en résulte que 1200 kilogrammes de déchets solides ont été évités de l'incinération à ciel ouvert, tandis que 1200 kilogrammes de déchets électroniques ont été collectés ou recyclés et 172 kilogrammes de pesticides ont été éliminés de manière appropriée.



Pour ce qui est des approches communautaires, le projet a permis la mise en œuvre de 2 initiatives d'agriculture biologique, il a également soutenu 1 initiative de gestion des déchets solides, axée sur la réduction, la réutilisation et le recyclage, ainsi que 1 initiative visant le développement d'alternatives aux produits chimiques, intégrant 1 activité de sensibilisation et de renforcement des capacités. Cinq (5) projets renforcement des capacités ont été menés à terme, bénéficiant 22 organisations de la société civile et 50 organisations communautaires et favorisant ainsi une meilleure appropriation des pratiques durables au niveau local. Quatorze (14) dialogues entre les OSC et le gouvernement ont été soutenus, 3 échanges Sud-Sud ont été appuyés. Les projets s'étaient focalisés sur deux aires protégées qui totalisent 65,000 habitants et créent environs 510 emplois directs et plus de 1740 emplois indirects.

2.2 Leçons apprises

Leçons apprises susceptibles d'être utilisées pour l'amélioration des projets et programmes futurs:

- la protection et la régénération des mangroves nécessitent l'implication de plusieurs acteurs comme : les OCB, propriétaires terriens des zones côtières, les autorités locales et les partenaires d'accompagnement;
- la réussite d'un projet dépend en grande partie de la motivation des bénéficiaires et la compétence de l'instance exécutante ;
- l'appropriation par la population locale constitue une condition essentielle permettant d'assurer la sécurisation de l'aire d'intervention;
- lorsque l'opportunité est offerte aux acteurs et aux parties prenantes de participer dans les rencontres de planification, de programmation et d'évaluation des projets, il y a une meilleure appropriation des actions ;
- l'application du système agroforesterie nécessite des débours financiers que l'agriculteur ne peut pas supporter à court terme mais doit combler au fur et à mesure par des subventions continues jusqu'à ce qu'il soit indépendant ;
- les retards enregistrés dans le décaissement des fonds ont des impacts négatifs sur le projet car les prix des matériaux et équipements augmentent au fil du temps ;
- dans le cas d'activités liées à la plantation, le décaissement de fond doit être effectué en relation étroite avec le calendrier culturel et la saison pluvieuse des zones bénéficiaires ;
- les conditions socio-économiques des gens peuvent être changées dans la mesure où ils décident de prendre en charge des opportunités qui leur sont offertes par les projets et commencer à investir leurs propres ressources pour générer des valeurs ajoutées.
- le développement nécessite des hommes et femmes visionnaires et intègres pouvant guider la communauté à atteindre des objectifs communs;
- les micro-projets hydroélectricité sont un catalyseur pouvant aider à l'émergence d'initiatives porteuses, là où l'opportunité existe.



3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

3.1 Alignement avec les priorités nationales

En 2015, le Gouvernement de la République d'Haïti a solennellement exprimé son adhésion à l'Agenda 2030, dont les cinq principes fondamentaux - Peuples, Planète, Prospérité, Paix et Partenariat - sont en cohérence directe avec les quatre axes d'application du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), outil de référence définissant les priorités nationales pour le développement à l'horizon 2030.

1. Refondation territoriale : identification, planification et gestion de nouveaux pôles de développement dans le cadre de l'aménagement du territoire, avec, y inclut, le programme environnemental et le programme de gestion des bassins versants.
2. Refondation économique : Le programme de modernisation de l'agriculture et de l'élevage privilégie l'usage de pratiques agricoles susceptibles de protéger les ressources naturelles avec la gestion intégrée des bassins versants. Avec le programme de modernisation du secteur de la pêche, dont l'aquaculture, le programme permettra, de surcroît, d'alimenter les marchés nationaux et garantir la sécurité alimentaire.
3. Refondation sociale : Accorder la priorité à la création de réseaux sociaux et éducatifs modernes, à l'action civique, et à la mise sur pied d'un programme d'égalité de genre.
4. Refondation institutionnelle : Réaliser la déconcentration et décentralisation du pays, revoir ses cadres juridiques, consolider les collectivités territoriales et la société civile.

En cohérence avec l'Agenda 2030, l'ONU veillera à ce que les principes de « ne laisser personne de côté » et « atteindre ceux qui sont les plus éloignés » soient intégrés tout au long de son travail. L'ONU donnera la priorité aux plus vulnérables et marginalisés, tel que reflété dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2023-2027), à travers sa programmation et ses activités. Cela comprendra la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et l'engagement et l'autonomisation des jeunes, notamment par le biais d'un soutien à la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies Résolutions 1325 (2000) sur « Femmes, paix et sécurité » et la résolution 2250 (2016) sur « Jeunesse, paix et sécurité ». Les autres groupes à risque seront également prioritaires, y compris les populations rurales, les personnes en situation d'insécurité alimentaire, les personnes déplacées, les personnes en besoin d'assistance humanitaire y compris les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, Haïti dispose d'un ensemble d'outils et d'instruments juridiques et de politiques devant permettre une prise en charge de l'environnement. Au niveau international, Haïti est partie à des conventions et accords environnementaux alors qu'au niveau national le pays est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'arrêtés ainsi que d'instruments de politique publique portant sur la gestion de l'environnement.



Tableau I.

Conventions & Cadres de planification nationaux	Date de ratification
Dialogues nationaux FEM-8	2022-2025
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) Cadre mondial pour la biodiversité (CMB)	Signature: 2 Juin 1992 Ratification: 3 Août 1996
Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB (SPANB)	2026
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)	2010
Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	25 sept 1996 (ratification)
Communications Nationales à la CCNUCC	1 ère : Aout 2001 2 ème : 2013 3 ème N/A
Mesures d'Atténuation Appropriées au Niveau National (MAAN) de la CCNUCC	2012
Programme d'Action Nationaux pour l'Adaptation (PANA)	Octobre 2006 révisé en 2017
Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour l'Accord de Paris	Septembre 2015
Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)	Signée par le Gouvernement le 15/10/1994 et ratifiée par le parlement le 25/09/1996
Programmes d'action nationaux (PAN) de la CNULCD	Juillet 2009
Convention de Stockholm (sur les polluants organiques persistants (POP)	2001
Plan national de mise en œuvre (PNMO) de la CS	2015
Convention de Minamata (CM) sur le mercure	2013
Objectifs de développement durable (ODD) - Agenda 2030 de l'ONU	En cours
Plan National d'Adaptation	2023
Programmes d'action stratégique (PAS) pour les eaux internationales (IW) partagées	



3.2 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8

Toutes les initiatives stratégiques du FEM pour l'OP8 ont été retenues comme critères pour l'octroi des subventions. Cependant, la priorité est accordée aux efforts de conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées, suivi de la lignée l'agriculture/pêche durable et sécurité alimentaire ainsi que les solutions urbaines durables.

Les autres activités seront considérées comme habilitantes, notamment les co-avantages à l'accès aux sources d'énergie sobre en carbone, les efforts de dialogues entre les OSC et le gouvernement, la promotion de l'inclusion sociale, la gestion des connaissances basées sur les pratiques citoyennes et les échanges sud-sud sur les innovations communautaires.

Tableau 2. Alignement du programme national du PMF sur les initiatives stratégiques du PMF/OP8 et les priorités/projets/programmes nationaux

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD & autres projets/ programmes
Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées 1) Améliorer l'efficacité de la conservation et de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de systèmes de gouvernance équitables en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. 2) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (exemple: agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.) 3) Renforcer les actions menées par les communautés pour la protection des espèces menacées.	<i>Promotion de la gestion collective des systèmes transfrontières d'eau et mise en œuvre de la gamme complète de la politique, juridique, et les réformes et les investissements institutionnels qui contribuent à l'utilisation et l'entretien durables des services écosystémiques</i>	Le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2023-2027) représente l'engagement collectif de l'ONU en Haïti afin d'accompagner les efforts du pays dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) est une niche d'opportunités à explorer dans le cadre de la mise en œuvre de la 8ème phase du PMF pour renforcer le pool d'opportunités et enrichir le cadre de cofinancement. Le PMF, en collaboration avec le projet Territoire Productif Résilient (TPR) de la Banque Mondiale, soutiendra le processus participatif de conservation selon une approche paysager de résilience "projection de la montagne à la mer". Le 6^{ème} rapport national de la



		Biodiversité dont l'un des grands axes de ce document tourne autour de la Résilience des Communauté aux risques naturels et anthropiques (le 7eme rapport est en cours de finalisation). Le projet Paysage Productif qui est en train d'être implémenté par la FAO et le PNUD dans le cadre du GEF6 pourrait être une niche intéressante de complémentarité avec les initiatives du PMF dans ce champ-là. Gestion durable des Paysages productifs boisés pour la gestion de la biodiversité UNDP/FAO dans le massif du Nord
Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence. 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.	<i>Sensibilisation sur les meilleures pratiques garantissant une production alimentaire efficiente et efficace, et une politique de distribution des produits dans tout le Pays.</i> <i>Promotion de l'agroforesterie pour la gestion intégrée des ressources naturelles dans les zones où cohabitent l'agriculture, la foresterie et l'élevage pour réduire les impacts négatifs de la dégradation des sols en vue d'assurer les moyens de subsistance durables.</i>	Le projet PAPER du Ministère de l'Agriculture (pour la pêche) peut aider à renseigner sur des pratiques prometteuses, soucieuse de l'environnement Les initiatives liées au projet I-BE, dont la reforestation (activité de forêt énergétique, en incubation) Le support de du Gouvernement Taisanais en soutien à la riziculture (appui aux associations producteurs sur la filière rizicole avec le centre semencier de Ferrier)



Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des CDN 1) Promouvoir des technologies renouvelables et à haut rendement énergétique offrant des avantages socio-économiques et améliorant les moyens de subsistance. 2) Promouvoir les besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines.	<i>Appui aux changements Transformatifs vers une trajectoire de développement résilient et sobre en carbone.</i>	Projet d'électrification rurale et autonomisation des femmes. C'est un projet du Gouvernement Haïtien mise en œuvre par le PNUD et financé par le gouvernement japonais. Zones Nord & Nord-Est (Mont-organisé, Vallière, Capotille) Les activités liées au déploiement de réchauds améliorés avec le projet Economie Bleue Inclusive (I-BE) financé par le FIDA et géré par l'Unité Technique d'Exécution (UTE). Le grand projet de système photovoltaïque financé par la BID et géré par l'UTE du MEF, en faveur des communautés riveraines.
Des coalitions locales et mondiales pour la gestion des produits chimiques et des déchets 1) Réduire et promouvoir les solutions de rechange à l'utilisation du mercure dans les mines d'or artisanales et à petite échelle. 2) Promouvoir la gestion des déchets plastiques et solides et l'économie circulaire. 3) Réduire/supprimer l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture. 4) Renforcer les coalitions locales et mondiales sur la gestion des produits chimiques, des déchets et du mercure.	<i>Augmentation de l'effort dans l'élimination, et la réduction des rejets des POPs, ODS, du mercure et autres produits chimiques préoccupants au niveau mondial</i>	Projet de Gestion des déchets solides dans le Nord Est et la Grande Anse financé par la Coopération Japonaise Le grand projet de développement d'un site de décharge financé par la BID et géré par l'UTE au niveau de la commune de Limonade Le projet de développement d'un site de décharge avec le PNUD
Catalyser des solutions urbaines durables 1) Renforcement des capacités pour la promotion de solutions communautaires, socialement inclusives et intégrées pour faire face à un développement urbain à faibles émissions et résilient. 2) Démonstration de solutions et approches urbaines innovantes et socialement inclusives (y	<i>Appui à la promotion des solutions communautaires inclusives assurant le développement d'une gamme de sources d'énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, éolienne, bioénergie, micro-hydro-électricité), vulgarisation des ampoules économiques.</i>	Projet d'électrification rurale et autonomisation des femmes. C'est un projet du Gouvernement Haïtien mise en œuvre par le PNUD et financé par le gouvernement japonais. Zones: Nord Nord Est Mont organisé Vallière, Capotille Projet de Gestion des déchets solides dans le Nord Est et la Grande



compris la gestion des déchets et des produits chimiques, l'énergie, les transports, la protection des bassins versants, les services écosystémiques et la biodiversité). 3) Mettre en œuvre une approche de partenariat public-privé pour un accès à l'énergie à faible teneur en carbone pour les communautés urbaines marginalisées.		Anse financé par la Coopération Japonaise
Adaptation à base communautaire (ABC) 1) Réduire la vulnérabilité et améliorer la capacité d'adaptation des communautés. 2) Fournir aux pays une expérience concrète sur le terrain en matière d'adaptation au changement climatique et d'ABC. 3) Fournir des enseignements politiques clairs et intégrer l'ABC dans les processus nationaux.		Projet d'Etablissement d'un Système National d'Aires Protégées Financièrement Soutenables Projet Macaya-Grand Sud
Plateformes de dialogue sur les politiques et la planification entre les OSC, le gouvernement et le secteur privé 1) Promouvoir/renforcer les voix de la communauté et sa participation aux politiques mondiales et nationales, à l'élaboration de stratégies liées à l'environnement mondial et aux questions de développement durable.	<i>Renforcer la capacité de la société civile pour contribuer à la mise en œuvre des AME (accords multilatéraux sur l'environnement) ainsi que les politiques nationales, la planification et les cadres juridiques.</i>	Le projet Economie Bleue Inclusive (I-BE) financé par le FIDA et géré par l'Unité Technique d'Exécution du MEF (UTE).
Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées et inclusives. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. (par exemple les femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées).	Renforcer l'inclusion sociale 1) <i>Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion.</i> 2) <i>Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets.</i>	Le projet de Gouvernance Locale AGLDT pour le renforcement des municipalités au niveau national. Spotlight : Violence basés sur le genre ONU-Femmes, FNUAP et UNICEF. Tous les projets prennent en



		compte la dimension de l'inclusion sociale, en particulier l'émphase sur la problématique genre. Le PMF soutiendra le processus d'inclusion à travers le projet Territoire Productif Résilient (TPR) de la Banque Mondiale, notamment dans la mise en œuvre de la stratégie de résilience axée sur le genre.
Gestion des connaissances (GC) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 1) Améliorer les capacités des OSC/OCB. 2) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques.	Gestion des connaissances 1) <i>Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités.</i> 2) <i>Améliorer les capacités des OSC/OCB.</i> 3) <i>Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques.</i> <i>NB: Dans la mise en œuvre de l'OP8 tous les projets des OCBs auront une composante de gestion de connaissance, à travers un document de capitalisation des bonnes pratiques du projet.</i> <i>L'approche se base sur l'élaboration des outils suivants : Guides de bonne pratique, Guides de formation, dépliants ajoutés à des rencontres des parties prenantes seront adoptés.</i>	L'alimentation du Lab Accelerator est à considérer pour faire fonctionner ce mécanisme. En effet, le PMF possède une base de données performante permettant aux autres projets du PNUD, particulièrement les projets GEF de prendre connaissance des bonnes pratiques éprouvées dans la mise en œuvre des actions sur le terrain. Le projet d'appui à la composante genre financé par Taiwan : Exemple d'activité phare: Genre et changements climatiques (incluant, entre autres, la vulgarisation du Plan National d'Adaptation (PNA), financement de mémoires de recherche sur l'eau, l'implication des médias (exemple: formation des journalistes sur l'agriculture résiliente). Appui à une organisation de renom « association ti Planteur » sur les pompes solaires à Limonade ; Appui de 100 jardins avec femmes dont 75 à Limonade et 25 du coté de Quartier Morin



Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programme et projets du pays en utilisant des mécanismes participatifs.	Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) <i>Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.</i> <i>Le suivi et l'évaluation du PO8 se fera à trois niveaux: L'évaluation du plan dans toutes ses composantes constitue le 1^{er} niveau. Le 2nd est lié aux paysages marins et terrestres sélectionnés comme régions prioritaire pour l'intervention du PMF et le 3eme concerne les projets qui seront financés dans le cadre du PO8.</i>	Atelier de formation sur l'initiative globale sur le renforcement de capacité de gouvernement. Développement d'un cadre de suivi et évaluation (CBIT) en Haïti Système de transparence de rapportage sur la CDN. Il est clair que le PMF possède une base de données performante permettant aux autres projets du PNUD, particulièrement les projets GEF de prendre connaissance des bonnes pratiques éprouvées dans la mise en œuvre des actions sur le terrain.
--	--	--



4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8

4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires

A l'issue de l'essai initial au cours de la première phase du programme, des exercices de terrain supportés par des analyses scientifiques ont permis de sélectionner deux zones pour la mise en œuvre des axes focaux prioritaires du FEM pour la phase 8, tel que cités plus haut. Ces zones ont été choisies en tenant compte de plusieurs paramètres. Parmi ceux-ci, ont été prises en considération, les expériences tirées de la mise en œuvre des phases antérieures, dont la septième phase (OP7) du PMF.

a) Procédé de sélection des paysages terrestres et marins prioritaires

Les activités du PMF se déroulent selon une logique paysagère. D'une manière générale, les Petits Etats Insulaires en Développement (PIED) sont considérés comme un paysage à part entier pour le programme. Cependant, vu l'étendue du territoire Haïtien et sa diversité en plusieurs dimensions, deux zones ont été sélectionnées dans la perspective d'éviter la dispersion des efforts et mieux concentrer les interventions pour de meilleurs impacts. Parmi les critères qui ont présidé au choix de ces zones, l'on retient :

- L'existence d'aires protégées déclarées ou en voie de déclaration ;
- Zones riches en biodiversité et contenant des ressources naturelles menacées ;
- La concentration de communautés humaines vulnérables et exposées aux phénomènes climatiques extrêmes ;
- L'existence de potentiels écotouristiques ;
- Le niveau de dégradation des terres et d'érosion ;
- L'existence de cours d'eau partagés ou des eaux internationales exposés à des menaces de pollution ;
- La présence de sites naturels, d'espèces, d'écosystèmes particuliers ou de sites d'importance internationale (sites du patrimoine, réserve de biosphère, etc.).

b) Paysages terrestres et marins choisis pour l'OP8

Par ailleurs, ces deux zones bénéficient d'autres interventions avec lesquelles il sera crucial de développer des synergies pour faciliter la complémentarité des actions. Parmi ces différentes interventions, il faut souligner celles prévues par le projet de Territoire Productifs Résilients (TPR) qui est mis en œuvre dans les Nippes avec une approche paysagère conçue selon un schéma intégré, qui se projette de la montagne à la mer. Les activités identifiées par le PMF8 se feront en étroite collaboration avec ce projet.

Les mêmes critères ont servi, depuis le début, au choix du Parc des Trois Baies, région Nord-Nord-Est ainsi que la zone de Petit-Trou de Nippes à Roseaux. La campagne d'évaluation réalisée ne suggère aucune objection à la considération initiale de ces zones-là, ce qui en fait une indication juste pour la huitième phase opérationnelle du programme (PO8). Toutes les activités identifiées seront réalisées au niveau de ces deux sites, avec certaines considérations, pour les zones hors-cible qui pourraient bénéficier jusqu'à 30% de financement selon les directives opérationnelles du FEM pour la phase 8.



- **La région du Parc des trois Baies (AP3B)**

Le Parc des trois-Baies couvre toute la partie côtière du département du Nord-Est à partir de la Rivière Massacre à la frontière avec la République Dominicaine jusqu'à l'embouchure de la Grande Rivière du Nord dans la commune de Limonade dans le département du Nord. Cette aire protégée fut déclarée par décret le 9 Octobre 2013 et couvre une superficie de 90,359 hectares. Cinq communes (Fort-Liberté, Limonade, Caracol, Terrier Rouge, Ferrier) et 7 sections communales sont concernées par l'étendue de l'aire protégée (AP3B). La partie marine contient l'un des longs bancs de coraux d'Haïti et également une des plus grandes superficies de mangrove d'Haïti. En plus de la présence d'espèces de haute importance pour la conservation de la biodiversité, on y compte des sites historiques, des communautés traditionnelles qui pratiquent l'élevage, l'agriculture, la pêche ainsi que la fabrication artisanale de charbon de bois.



FIGURE 1: CARTE OFFICIELLE DU PARC DES 3 BAIES

Depuis 2012, des usines de sous-traitance et de fabrication de tissus se sont installées dans la zone de Caracol provoquant de nouveaux défis sociaux et environnementaux dans la région. Le PMF a une longue tradition d'intervention dans cette région qui a accueilli les premières actions pour la période 2007-2010. Au moins une trentaine d'organisations de cette région ont bénéficié du financement du PMF pendant les dernières phases opérationnelles.

- **La Région Petit Trou de Nippes à Roseaux** Le complexe marin et côtier de Baradères-Cayemites est une aire protégée majeure de 87 621,5 hectares, située dans le sud-ouest d'Haïti entre Petit-Trou-de-Nippes et Corail. Véritable joyau de biodiversité marine, il abrite plus de 60 % de coraux vivants, d'importantes mangroves, des herbiers marins et des espèces endémiques uniques, fonctionnant comme un refuge vital. Elle s'étend sur six communes de Petit-Trou-de-Nippes à Roseaux (Figure 2) et couvre 17 sections communales des départements des Nippes et de la Grande-Anse. Cette région contient des éléments uniques de la biodiversité, particulièrement des espèces de coraux dont certaines sont en voie d'extinction dans toute la Caraïbe. En dépit de sa fragmentation, la végétation karstique présente sur des îlots et au niveau de la côte y est très typique et présente un fort taux d'endémisme.



FIGURE 2: CARTE DU PARC NATIONAL DES BARADERES (DOCUMENT DE TRAVAIL DU CIAT).

A l'intérieur de cette région on trouve des milliers de villages dans lesquels les gens pratiquent l'agriculture de subsistance, l'élevage, la production de charbon de bois, l'extraction de bois, affectant du même coup les capacités de résilience du milieu naturel face aux effets des changements climatiques.

c) Initiatives stratégiques de OP8 dans les paysages terrestres et marins

Les sites sélectionnés pour accueillir les projets qui seront financés dans le cadre de l'OP8 font objet d'intervention de l'Etat Haïtien en matière de lutte contre la pauvreté et des effets de vulnérabilité induite du changement climatique. Ce sont des sites prioritaires pour la conservation de la biodiversité, notamment, la conservation communautaire des paysages marins et terrestres et la mise en pratique d'une agroécologie intelligente et novatrice. Le PMF apportera la complémentarité et la valeur ajoutée nécessaires à la durabilité de ces interventions en intégrant et en relevant la capacité d'intervention communautaire.

4.2 Octroi de subventions en dehors des paysages terrestres et marins prioritaires

Tout au cours de la mise en œuvre du Programme, des interventions ont eu lieu dans des régions du pays qui ne se trouvent pas au niveau des paysages sélectionnés pour l'OP8. C'est le cas des départements du Sud et de la Grande-Anse, sont deux régions sévèrement touchées par les récentes catastrophes naturelles, dont l'ouragan Mathew et le tremblement de terre qui s'en est suivi, quelques années plus tard. Pour répondre à ces besoins, l'on convient d'allouer un pourcentage de 30 % des subventions à ces régions selon les procédures définies pour la huitième phase du programme (PO8).

a) Plate-forme de dialogue OSC-Gouvernement-Secteur privé

En Haïti, il existe, au niveau des différentes communautés, des mécanismes de dialogue impliquant les organisations de la société civile et les représentants du gouvernement, tant au niveau des organismes déconcentrés qu'au niveau des collectivités territoriales. On y trouve : les comités de protection civile, les comités de gestion des bassins versants, sans oublier les tables sectorielles. Ceci constitue une source d'inspiration pour l'OP8 et sert ainsi de base pour la conduite de processus de développement de politiques, stratégies et plans pour le secteur. D'où se justifie la nécessité d'établir un comité de gestion participative qui inclura les représentants des principaux groupements des communautés, actifs à tous les niveaux du cycle de vie du projet, y compris la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation. Cette structure facilitera une adéquation et une synergie entre les interventions des projets étatiques et communautaires.

Ainsi, pour chaque projet à soumettre ou financer, la mobilisation des parties prenantes sera la norme, ce qui permettra d'impliquer toutes les couches sociales y compris les femmes, les jeunes, les cultivateurs, les pêcheurs. Il convient donc de s'assurer que les institutions publiques et privées aient été identifiés et consultés avant la formulation du projet pour pouvoir se garantir de leur support.



Le projet, une fois approuvé, devra constituer un comité de pilotage qui intègre des représentants des principaux secteurs de la communauté. Ce comité devra non seulement s'assurer de la bonne marche des activités mais aussi devra servir de plateforme de dialogue entre les représentants des OSC et ceux du gouvernement. Il devra permettre de souligner les enseignements retenus afin de parvenir à la capitalisation pour influencer les cercles de décisions. Cela permettra d'intégrer davantage les questions environnementales, en général, et celles relatives aux domaines focaux du FEM en, en particulier, dans la définition des politiques publiques.

b) Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

La stratégie nationale du PMF pour la phase huit, vise à soutenir à travers des initiatives au niveau des paysages sélectionné, l'amélioration de l'accès, de l'utilisation et du contrôle des femmes sur les ressources, y compris la terre, l'eau, la forêt et la pêche en:

- (i) contribuant à façonner les politiques et les normes de genre pour améliorer l'accès et le contrôle des femmes sur la terre, l'eau, les forêts et d'autres ressources naturelles Ressources;
- (ii) fournissant un soutien ciblé pour sensibiliser et aider les femmes à exercer leurs droits légaux;
- (iii) améliorant les capacités de prise de décision des femmes concernant les ressources biologiques qu'elles utilisent.

La stratégie d'inclusion permettra de parvenir aux résultats suivants:

- i) encourager l'égalité de participation des femmes aux processus de planification communautaire, rurale et urbaine;
- ii) promouvoir la voix des femmes dans la prise de décisions et les politiques au sein des organes de planification et de décision mondiaux et nationaux;
- (iii) soutenir l'engagement des femmes dans les organisations de producteurs, les coopératives, les syndicats, les programmes de croissance, etc.;
- iv) promouvoir la voix des femmes (y compris les peuples autochtones et les groupes communautaires locaux) dans les partenariats et les alliances avec les réseaux régionaux et nationaux; et
- v) offrir des opportunités de formation au niveau politique pour aider les femmes à participer aux forums de prise de décision.

NB : Tous les projets doivent démontrer dans leur stratégie l'impact sur le genre et le rôle de la jeunesse au cours de l'implémentation du projet. Une liste d'actions à caractère social ayant un impact potentiel sur le genre et la jeunesse sera fournie dans les lignes directrices d'appel à proposition de projet.

Le plan opérationnel de chaque projet approuvé fera intervenir un comité de pilotage, structures de gouvernance des organisations communautaires de base (OCB), avec emphase particulière sur la participation des femmes. Les groupements sociaux communautaires de jeunes et de femmes seront impliqués, notamment, dans les actions de sensibilisation, d'éducation environnementale et de reforestation. La mise en œuvre d'activités ciblées pourrait faire intervenir, dans un ordre de synergie, des groupes d'églises comme les Scouts, les Jeannettes, les Kiro, la Jeunesse Adventiste, et autres brigades.



c) Gestion des connaissances

La mise en œuvre des projets du programme de microfinancement du FEM en Haïti a généré et continuera de générer une énorme quantité d'informations qu'il faudra gérer et partager avec le plus large public possible. Un schéma de diffusion sera défini afin de garantir une bonne cueillette d'informations et une excellente dissémination de celles-ci. Une large diffusion de ces informations permettra au commanditaire tant qu'aux bénéficiaires de tirer des leçons sur les erreurs enregistrées par les différents partenaires de mise en œuvre.

La mise en œuvre des projets du PMF en Haïti a généré et continuera de générer une énorme quantité d'informations qu'il faudra gérer et partager avec le plus large public possible. Un schéma de diffusion sera défini afin de garantir une bonne cueillette d'informations et une excellente dissémination de celles-ci. Une large diffusion de ces informations permettra au commanditaire tant qu'aux bénéficiaires de tirer des leçons sur les erreurs enregistrées par les différents partenaires de mise en œuvre.



5. PLAN DE COMMUNICATION

En tant qu'incubateur mondial d'idées et de solutions innovantes développées, le PMF, dans le cadre de l'OP8 supportera des organisations de la société civile pour atteindre les ODD et les avantages environnementaux mondiaux. Avec, à son actif, plus de 30 ans d'expérience de travail le PMF jouit d'une notoriété faisant de lui, un modèle hautement répliable. D'où se justifie un plan de communication soutenue pour véhiculer ses acquis, en tant que mécanisme unique pour faire entendre les voix et les connaissances de la société civile sur les plate-formes nationales et internationales.

TABEAU 3: OUTILS ET EVENEMENTS DE COMMUNICATION

Outils et événements	Public
Outils scripto-visuels	
<i>Conception et édition d'affiches de présentation et de dépliants</i>	Tous publics
<i>Impression de Banners et banderoles dans les zones cibles du projet</i>	Tous publics
Publication	
<i>Production d'encart pour les journaux à grand tirage</i>	Public adulte
Réunions d'échanges	
<i>Sessions de travail</i>	Communautés, partenaires, décideurs, bailleurs
Relation presse et Internet	
<i>Elaboration d'un dossier de presse</i>	Médias
<i>Création d'un site-web dynamique pour le PMF avec liens sur les principaux sites web des autres partenaires</i>	Tous publics
<i>Mise en place d'un forum d'échanges avec le public</i>	Tous publics
<i>Participation à des émissions radio/TV</i>	Médias
<i>Création de pages d'information sur les Réseaux sociaux (Facebook, Twitter)</i>	Internauts
<i>Stimuler la mise à profit de l'outil AI pour atteindre plus rapide et efficacement un spectre de public plus large.</i>	Outil d'intelligence Artificielle (AI)

6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT

6.1 Cofinancement en espèces et en nature garanti et prévu

Bien que les gouvernements et le secteur privé peuvent doter le programme du financement nécessaire pour garantir la campagne de subvention envers les acteurs de la communauté, le PMF est financé essentiellement par le Global Environment Facility (GEF). Le financement des subventions pour la phase-8 pourrait atteindre jusqu'à 75,000 USD, selon les nouvelles directives du PMF et à la lumière des décisions convenues au niveau du Bureau-pays du PNUD. Dans un ordre beaucoup plus stratégique, des subventions pourraient atteindre le montant maximal de 150 000 USD afin de permettre la mise à l'échelle et la reproduction d'approches et d'outils éprouvés dans plusieurs communautés et pourvoir à leur consolidation. Du cofinancement est souvent nécessaire pour combler certaines lacunes financières, cependant les



organisations bénéficiaires, ne disposant pas de capacités à l'interne pour cofinancer les actions, rechignent, assez souvent, à s'orienter ailleurs pour en trouver des sources, ce qui justifie un effort local d'identification de partenaires potentiels.

6.2 Opportunités de cofinancement

Le choix des zones prioritaires d'intervention pour le PO8 est fonction, entre autres, de la possibilité de créer des synergies avec d'autres initiatives qui permettent d'assurer la durabilité des interventions du PMF et de mobiliser des fonds complémentaires.

Dans le cas de l'AP3B, l'intervention du PMF va consolider des acquis obtenus pendant près d'une décennie d'intervention. Il devra rechercher une synergie particulière avec les organismes chargés de la mise en œuvre de l'AP3B. L'équipe du PMF local doit influencer les actions qui seront identifiées dans le cadre du programme de développement élaboré dans le plan de gestion finalisé et en application. Etant donné que la région du Nord-Est a été déclarée zone prioritaire de développement, le PMF doit rester à l'affût de toutes les initiatives de planification dans la zone et chercher à les influencer dans leur stratégie de mise en œuvre pour créer de manière *sui-generis* les futures relations avec ses actions.

Cette dernière considération est encore plus valable dans le cas de la région des Nippes et de la Grande-Anse, où il est vivement recommandé à l'Equipe du PMF, sous le leadership du Ministère de l'Environnement et de l'Intérieur, d'organiser une réunion d'information avec les autorités des collectivités territoriales sur la possibilité de cofinancer des actions pour promouvoir le développement de ces régions.

7. GRANTMAKER & OPPORTUNITÉS DE PARTNERSHIP

7.1 Partenariat gouvernemental

Au niveau stratégique, le Ministère de l'Environnement (MDE) est le partenaire principal du PMF en tant que maître d'œuvre. Ainsi, le PMF devra compter sur des structures du MDE comme la direction des changements climatiques (DCC), la direction des forêts et énergies renouvelables (DFER) ainsi que l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) en vue d'établir des synergies.

Par ailleurs, les collectivités territoriales sont légalement responsables de la gestion des ressources naturelles de leur territoire. Ainsi, les Maires et les CASEC seront des instances potentielles pour l'ancrage et le succès du PMF en plus qu'ils ont la possibilité de mobiliser des fonds pour cofinancer des actions. Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) devient donc une instance stratégique pour le PMF à côté du Ministère de Planification qui pourrait faciliter l'intégration du PMF dans la planification et donc dans le budget national, faisant ainsi du cofinancement une action automatique. Le PMF doit convaincre le MDE de l'accompagner dans ces démarches de création de partenariat non seulement avec les organismes gouvernementaux, mais aussi avec ceux de la coopération bilatérale et multilatérale.

7.2 Partenaire de la société civile haïtienne

Dans le cadre des interventions au niveau des paysages considérés, la société civile haïtienne est le principal partenaire du PMF. Les ONGs locales interviennent généralement à travers des organisations



communautaires de base (OCB) et constituent ainsi un bon cadre pour développer des partenariats. Les universités haïtiennes pourront aussi jouer un rôle important, particulièrement dans le suivi et l'évaluation des projets, en mutualisant des compétences et en alimentant le développement de base de données.

7.3 Coopération bilatérale et multilatérale

La Direction du développement et de la coopération (DDC) de l'ambassade de Suisse finance des actions dans le secteur de l'environnement et le développement comme c'est le cas aussi de l'AFD, de l'UE, la GIZ et le Gouvernement Taïwanais. Le PMF devra chercher à établir un partenariat formel avec ces institutions et gouvernement, comme il le doit avec la Banque Mondiale qui finance des projets dans le secteur de l'agriculture et l'énergie, de même que la BID qui finance la mise en œuvre d'action dans la région des Trois Baies et le Sud d'Haïti.

8. PLAN DE GESTION DES RISQUES

8.1 Principaux risques liés à la mise en œuvre de la SNP8

a) Les risques sociaux et environnementaux

- **Manque d'appui politique à la mise en œuvre du programme** : le SGP est une initiative qui soulève beaucoup d'attente au niveau local. Il peut arriver que la mise en œuvre du PMF ne permette d'adresser tous les problèmes, cela risque de provoquer un certain désintérêt de la part des autorités, d'où le manque d'appui politique nécessaire.
- **Non-appropriation des communautés locales des activités du programme** : La possibilité que les organisations locales ne soient pas impliquées dans l'OP8 constitue un risque qui serait atténué avec beaucoup de sensibilisation.
- **Les risques climatiques** : Haïti est un pays très vulnérable, le niveau de dégradation de l'environnement couplé avec son statut d'état insulaire associé au changement climatique rendent le pays très exposé aux événements climatiques extrêmes, ce qui peut compromettre la mise en œuvre du programme.

b) Instabilité politique : l'instabilité politique peut provoquer des retards dans la mise en œuvre des activités.

c) Manque de coordination : Compte tenu du fait qu'il y a plusieurs acteurs qui interviennent et le faible niveau de capacité de coordination au niveau des autorités locales, cette question constitue un facteur de chevauchements.

d) Autres risques possibles : Le manque de capacités des partenaires, tant au niveau central qu'au niveau local, peut susciter le besoin d'une campagne de renforcement de capacités.

e) Corruption : La corruption et le non-respect des procédures d'achat.

f) Insécurité : Préoccupation majeure en matière de déplacements sur le terrain en vue d'assurer le monitoring.



8.2 Récapitulatif des Risques

Tableau 4. Description des risques identifiés dans l'OP8

Décrire le risque identifié	Degré de risque	Probabilité du risque	Mesure d'atténuation des risques prévue
Manque d'appui politique à la mise en œuvre de l'OP8	Moyen	Moyen	Plaidoyer auprès des autorités centrales et locales et implication dans la mise en œuvre de l'OP8
Non appropriation des communautés locales des activités de l'OP8	Faible	Faible	Sensibilisation du public et des organisations locales pour une meilleure participation aux activités de l'OP8
Manque de coordination entre les différentes institutions et les différents projets	Moyen	Moyen	Mécanismes et structures de coordination existant au niveau central et au niveau local seront utilisés comme plateforme de partage d'information
Instabilité politique	Moyen	Moyen	Un suivi régulier de l'évolution de la situation politique sera fait en vue de planifier, d'adapter et d'ajuster les activités avec les circonstances
Événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, cyclones, etc.)	Moyen	Moyen	Mise en place de mécanismes de discussion avec les autorités et les partenaires en vue de faire les ajustements correspondant à ces situations spécifiques. Evaluation des concepts liés aux risques climatiques (climate risk-screening)
Incapacité des partenaires à mettre en œuvre les projets en respectant les procédures du PMF	Moyen	Moyen	La sélection prendra en compte l'expérience et la compétence des organisations. Parallèlement des ateliers de formation sur les procédures du PMF seront organisés pour mitiger ce risque.
Risque de corruption	Moyen	Moyen	Application stricte des procédures des Nations Unies : formation obligatoire des partenaires, et mise en place d'un mécanisme de signalement confidentiel
Difficultés liées au déplacement pour assurer le monitoring	Elevé	moyen	Des mécanismes et structures de coordination seront mis en place au niveau local pour pallier à ce risque

Notons que le suivi rapproché et constant de tous les projets et activités à mettre en œuvre dans le cadre du programme permettra d'identifier et de suivre la trace des risques. A cet effet, les activités du projet seront visitées périodiquement pour s'assurer de leur bonne marche et du respect des procédures dans leur mise en œuvre. Une grille d'évaluation contenant tous les risques potentiels sera préparée à cette fin.



9. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays

Le suivi et l'évaluation du PO8 se fera pour la période concernée à trois niveaux. L'évaluation du plan dans toutes ses composantes constitue le premier niveau. Le second est lié aux paysages marins et terrestres sélectionnés comme régions prioritaire pour l'intervention du PMF et le troisième est celle des projets qui seront financés dans le cadre du PO8. Au niveau national le suivi évaluation sera fait suivant le processus normal de surveillance et contrôle des activités du PNUD. Celui-ci suivra la procédure standard.

Tableau 5. Plan de S&E au niveau du programme national

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Élaboration de la stratégie nationale du programme (SNP)	Cadre d'action comprenant l'identification des projets communautaires	CN, CNP, parties prenantes nationales, bénéficiaires	Pour l'embauche d'experts-conseils peut être utilisée pour mettre à jour le plan OP8 de la SNP.	Au début de l'OP8
Dans le cadre des réunions du CNP, examen continu des résultats et de l'analyse des projets. Cela comprend un examen annuel de la SNP.	Évaluer l'efficacité des projets, du portefeuille de pays, de l'apprentissage et de la gestion adaptative	CN, CNP, Bureau de pays du PNUD. Les délibérations finales ont été partagées/analysées avec les collègues du CPMT.	Temps de travail du personnel, budget de fonctionnement du pays	Au moins un examen annuel de la SNP pour s'assurer que la SNP de l'OP8 est sur la bonne voie pour atteindre ses résultats et apporter des modifications opportunes et fondées sur des données probantes à la SNP, le cas échéant. ¹
Enquête du rapport annuel de suivi	Permettre un établissement de rapports efficace au CPMT et au FEM. Il sert d'outil principal pour enregistrer et présenter analytiquement les résultats aux donateurs.	CN/PA en étroite collaboration avec le CNP. Le CPMT fournit un appui technique d'orientation et reçoit la soumission finale des pays pour des actions supplémentaires.	Temps du personnel	Une fois par an en juin-juillet



Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Revue du portefeuille de pays	Saisie des résultats méthodologiques du portefeuille à un moment donné afin de noter les changements au niveau de l'impact ainsi qu'une adoption plus large. L'objectif est d'appuyer la présentation de rapports aux intervenants, l'apprentissage et le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre stratégiques de la SNP.	CN, CNP	La subvention de planification du PMF pour engager des consultants peut être utilisée pour entreprendre l'examen de l'impact des cycles opérationnels précédents et utiliser les leçons pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNP de l'OP8. On peut s'attendre à un soutien technique mondial en matière de S&E	Une fois par phase opérationnelle
Base de données PMF	Garantir l'enregistrement de tous les apports du projet et du programme de pays dans la base de données du PMF.	CN, PA	Temps du personnel	Tout au long de la phase opérationnelle. Assurer l'assurance de la qualité et l'achèvement des données avant le cycle annuel de surveillance (de mai à juin de chaque année).
Audit	Veiller au respect des règles et normes de mise en œuvre et de gestion du projet.	Auditeurs externes/indépendants. CN/PA pour fournir le soutien nécessaire.	Budget de fonctionnement global	Annuellement pour des pays sélectionnés sur la base d'une évaluation des risques



9.2 Cadre de résultats de la SNP

Tableau 6 : Cadre de résultats de la Stratégie nationale du programme de l'OP8 du PMF

Alignement sur les ODDs Biodiversité – Objectifs de développement durable n° 15 – Vie terrestre et n° 14 – Vie aquatique Changements climatiques – Objectifs n° 7, Énergie propre, et n° 13 – Lutte contre les changements climatiques Eaux internationales – Objectif n° 13 – Lutte contre les changements climatiques Dégradation des terres – Objectifs n° 13 – Lutte contre les changements climatiques et n° 15 – Vie terrestre Transversaux – n° 1 – Pas de pauvreté, n° 2 – zéro Faim, n° 3 – Bonne santé et état de bien-être, n° 4 – Éducation de qualité, n° 5 – Égalité des sexes, n° 8 – Travail décent & croissance économique, n° 10 – Inégalités réduites, n° 11 – Villes et communautés durables, n° 12 – Consommation et production responsables, n° 17 et Partenariats pour l'atteinte d'ODD		
Synergie avec le descriptif de programme de pays (DPP) du PNUD : <u>Résultat 4.3.</u> Les institutions publiques et privées, y compris la société civile, les jeunes et les réseaux de bénévoles, sont à même de soutenir le développement local et l'aménagement du territoire par des solutions fondées sur le terroir et la nature, axées sur une économie verte et inclusive.		
Objectif du programme PMF/OP8 : Faire participer les OSC/OCB locales dans des approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur donnant accès à la connaissance et à l'information, en développant leurs compétences, et en leur fournissant une assistance technique et des subventions pour soutenir des interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques tout en contribuant positivement à la protection de l'environnement mondial.		
1 Initiatives stratégiques de la SNP de l'OP8 du PMF	2 Indicateurs et objectifs de la SNP	3 Moyens de vérification
<u>Initiative stratégique 1 :</u> Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées <i>Promotion de la gestion collective des systèmes trans-frontières d'eau et mise en œuvre de la gamme complète de la politique, et les réformes et les investissements institutionnels qui contribuent à l'utilisation et l'entretien durables des services Écosystémiques.</i>	500 hectares de mangroves réhabilités et/ou conservés dans les 2 aires marines protégées pour maintenir la biodiversité 300 pêcheurs formés sur les bonnes pratiques de pêche. 1000 hectares de paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (à l'exclusion des aires protégées) (indicateurs de base 4.1 et 4.3 du FEM) 350 hectares d'habitat marin dans le cadre de pratiques améliorées (indicateur de base 5 du FEM)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (rapport mi-parcours/final) Variables de comparaison pour l'évaluation de référence (utilisation de modèles conceptuels et de données des partenaires) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 2 :</u> Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire renforcées <i>Sensibilisation sur les meilleures pratiques garantissant une production alimentaire efficace/cace, & une politique de distribution dans tout le pays.</i> <i>Promotion de l'agroforesterie pour</i>	50 hectares sur lesquels sont testées des pratiques et techniques innovantes d'agro-foresterie pour renforcer la résilience au CC. <i>Indicateurs d'évaluation de base du paysage terrestre/marin (à déterminer)</i> 1000 ha des paysages sous gestion durable des terres dans les systèmes de production (hectares), y compris la pêche (indicateur de base 4.3 du FEM)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux)



<i>la gestion intégrée des ressources naturelles dans les zones où cohabitent l'agriculture, la foresterie et l'élevage pour réduire les impacts négatifs de la dégradation des sols en vue d'assurer les moyens de subsistance durables.</i>	300 hectares de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (indicateur de base 3.1 du FEM) 20 partenariats pour faire progresser l'agriculture et la pêche durables et/ou la sécurité alimentaire. 600 petits exploitants agricoles aidés à atteindre les objectifs nationaux de neutralité en matière de dégradation des terres (LDN).	Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national Indicateurs pour la résilience dans les paysages socio-écologique de production (SEPL)
<u>Initiative stratégique 3 :</u> Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone <i>Appui aux changements transformationnels vers une faible émission et un chemin de développement résilient</i>	Augmentation (en kW) de la capacité installée d'énergie renouvelable grâce aux systèmes à l'échelle communautaire (biomasse, micro-hydroélectricité, énergie solaire, etc.) # tonnes d'émissions de gaz à effet de serre atténuées/évitées (indicateur de base 6 du FEM) 3 solutions adaptées localement promouvant les technologies sobres en carbone avec démonstrations réussies et possibilités d'extension et réplcation 360 Hectares de forêts et de terres non forestières avec restauration et renforcement des stocks de carbone initiés. 150 ménages ayant accès à l'énergie avec des solutions communautaires adaptées localement, estimées et appréciées à partir du Bio digesteur.	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen de la Stratégie nationale du programme (Apport du CNP)
<u>Initiative stratégique 4 :</u> Coalitions de gestion des produits chimiques et des déchets au niveau local et mondial <i>Augmentation dans l'élimination, et la réduction des rejets des POPs, ODS, du mercure et autres produits chimiques préoccupants au niveau mondial</i>	2 coalitions locales à mondiales pour la gestion des produits chimiques et des déchets renforcées et/ou établies 5 recommandations politiques ou initiatives de plaidoyer liées à la pollution d'origine tellurique résultant du projet PMF Promotion de 8 partenariats public-privé sur les principaux problèmes environnementaux mondiaux.	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Partenariat stratégique avec l'IPEN et les partenaires nationaux de Mercury GOLD Rapport annuel de suivi (AMR), base de données mondiale Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 5 :</u> Catalyser des solutions urbaines durables	3 types de solutions communautaires durables dans les paysages urbains (par exemple, transport, conservation de la biodiversité, gestion des produits chimiques et des déchets, efficacité énergétique, protection des bassins versants, etc.)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF



Appui à la promotion des solutions communautaires inclusives assurant le développement d'Énergies renouvelables, vulgarisation des ampoules économiques.	3 projets-type axés sur des solutions urbaines ciblées, par exemple de l'accès à l'énergie axée sur la communauté et adaptée localement avec des démonstrations réussies.	Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 6 :</u> Plateformes de dialogue sur les politiques et la planification entre les OSC, le gouvernement et le secteur privé <i>Renforcer la capacité de la société civile pour contribuer à la mise en œuvre des AME et la politique nationale, la planification et les cadres juridiques.</i>	2 plateformes de dialogues OSC-gouvernement-secteur privé nouées ou renforcées 5 changements politiques de haut niveau associés à une participation accrue des communautés aux plateformes de dialogue multipartites 500 représentants de groupes d'inclusion sociale (femmes, jeunes, personnes handicapées, agriculteurs) participant activement aux plateformes 5 partenariats public-privé sur les principaux problèmes environnementaux mondiaux soutenus	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 7 :</u> Renforcer l'inclusion sociale 3) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion. 4) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. 5) <i>Intégration du genre appliquées par tous les programmes pays du PMF, avec, inclus, des séances de formation à tous les niveaux de participation.</i> <i>L'implication des jeunes, des personnes handicapées est en outre prise en charge dans les projets du PMF et les lignes directrices et les meilleures pratiques sont largement partagées avec les pays.</i>	500 femmes et 400 hommes bénéficiant des investissements financés par le FEM. 20 projets qui améliorent la participation et la prise de décision des femmes dans la gouvernance des ressources naturelles. 20 projets comportant des interventions ciblées en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 12 projets qui démontrent des modèles de participation (a) des peuples autochtones, (b) des jeunes et (c) des personnes handicapées. 20 subventions avec un soutien ciblé pour 1) les femmes ou les groupes de femmes ; 2) les jeunes ou les groupes dirigés par des jeunes ; 3) les groupes de peuples autochtones 20 % du portefeuille total de subventions obtenu par des femmes ou groupes de femmes; 20 % du portefeuille total de subventions destiné à des groupes de jeunes ou des groupes dirigés par des jeunes ; 60 % du portefeuille total de subventions des groupes de peuples autochtones.	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 8 :</u> Suivi et évaluation et gestion des connaissances	Au niveau des projets, les activités de suivi se dérouleront en trois étapes, avec des activités d'évaluation initiale, mi-parcours et à la fin des activités du projet.	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF



<i>Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.</i> <i>Améliorer les capacités des OSC/OCB</i> <i>Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités</i> <i>Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques</i>	3 mises à jour/annuel de la base de données 30 projets avec réunions impliquant les OSC/OCB locales ou les communautés pour suivre les résultats, évaluer les impacts et identifier les leçons apprises 10 événements d'échange/partage de connaissances avec la participation des communautés locales 12 référentiels de connaissances en ligne développés dans le cadre du projet PMF pour documenter et organiser des solutions communautaires aux problèmes environnementaux 1 examen d'impact nationales/internationales réalisées avec des preuves de l'impact du PMF et des leçons apprises. 3 échanges Sud-Sud entre communautés, ONG/OSC ou autres partenaires à l'intérieur du pays ou entre pays pour transférer des connaissances, reproduire des technologies, des outils ou des approches sur des problèmes environnementaux mondiaux. 12 guides de bonne pratique, Guides de formation, dépliants ajoutés à des rencontres des parties prenantes adoptés	Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
--	--	---



10.APPROBATION DU COMITE DE PILOTAGE NATIONAL

Membres du comité national de pilotage participant à l'élaboration, l'examen et l'approbation de la SNP de l'OP8	Signatures
Yves Wadna Compère	Signé par : Compère y.w 04-mai-2026 Signed by: Yves Wadna Compère 04-mai-2026
Astrel Joseph	Signé par : Astrel Joseph Signed by: Astrel Joseph
Sylvain Merlen	Signé par : Sylvain Merlen Signed by: Sylvain Merlen
Charlemagne Hythéard Jeudy	Signé par : Charlemagne Hytheard Jeudy Signed by: Charlemagne Hytheard Jeudy
Patrick Saint-Pré	Signé par : Patrick Saint-Pre Signed by: Patrick Saint-Pre
Thony Moïse	Signé par : Signed by:
Jean Denis Lys	Signé par : jean denis lys Signed by: Jean Denis Lys



11. ANNEXES

Annexe 1 :

TABEAU 1: PROJETS POTENTIELS POUR LA REGION DES 3 BAIES.

Type de Projet	Initiative stratégique
Projets d'apiculture dans les mangroves	1
Activités d'agroforesterie utilisant des espèces natives permettant la capture de CO2	2
Projets d'arboriculture fruitière	2
Activités de transformation des produits agricoles	2
Projets de reforestation par des espèces natives d'essences fruitières	1
Projets de renforcement de la culture du Cacao et Café	2
Projets de restauration de mangroves	1
Projets conservation de l'eau	
Projets de polycultures innovantes	2
Projets d'exploitation de forêt énergétique	2
Projets de protection de bassins versants et de conservation de sol	2&6
Projets de Stockage et d'amélioration de semences résistantes	2
Projets de brise-vent	2
Développement d'activités de reboisement avec des espèces d'essences endémiques et natives résistantes aux effets du changement climatique	1&2

TABEAU 2: PROJETS POTENTIELS DANS LA REGION DE PETIT TROU A ROSEAU.

Type de Projet	Initiative stratégique
Projets d'appui au renforcement de la culture du Cacao	2
Projets d'arboriculture fruitière	2
Activités d'agroforesterie utilisant des espèces natives permettant la capture de CO2	2
Activités de transformation des produits agricoles	2
Projets de reforestation par des espèces natives d'essences fruitières	1&2
Projets d'apiculture dans les mangroves	1
Projets de restauration de mangroves	1
Projets conservation de l'eau	
Projets de polycultures innovantes	2
Projets d'exploitation de forêt énergétique	2
Projets de protection de bassins versants et de conservation de sol	2&6
Projets de Stockage et d'amélioration de semences résistantes	2



SGP The GEF
Small Grants
Programme



Projets de brise-vent	2
Développement d'activités de reboisement avec des espèces d'essences endémiques et natives résistantes aux effets du changement climatique	1&2

TABLEAU 3: PROJETS POTENTIELS HORS ZONES PRIORITAIRES.

Type de Projet	Initiative stratégique
Activités d'agroforesterie utilisant des espèces natives permettant la capture de CO2	2
Projets d'appui au renforcement de la culture du café et du Cacao	2
Projets d'arboriculture fruitière	2
Projets conservation de l'eau	1,2,..
Projets de polycultures innovantes	2
Projets d'exploitation de forêt énergétique	2
Adaptation de l'agriculture aux effets du changement climatique	2
Développement d'activités de reboisement avec des espèces d'essences endémiques et natives résistantes aux effets du changement climatique	1&2



Annexe 2. Projet de Critères de Sélection des Paysages Terrestres et/ou Marins Cibles de la 8ème Phase Opérationnelle (OP8)

Caractéristiques environnementales mondiales

- ✓ Présence d'écosystèmes importants reconnus à l'échelle mondiale et/ou nationale
- ✓ Présence d'espèces menacées à l'échelle mondiale et/ou nationale
- ✓ Zones où l'intégrité, la connectivité et la résilience de l'écosystème sont de plus en plus menacées
- ✓ Présence de terres dégradées prioritaires au niveau mondial et/ou national
- ✓ Zones à faible accès au réseau et à l'électricité propre
- ✓ Zones exposées à la vulnérabilité au changement climatique
- ✓ Zones couvertes par les plans d'action stratégiques (PAS) pour les eaux internationales - Grands écosystèmes marins et bassins hydrographiques
- ✓ Zones reconnues comme importantes/prioritaires par le biais de processus et d'institutions internationales et nationales (par exemple, site du patrimoine mondial de l'UNESCO, zones clés pour la biodiversité, points chauds de dégradation des terres (DT), points chauds de déforestation (GDF), alignés sur les SPANB, les PANA, les CDN et autres stratégies nationales relatives aux AMEs).

Caractéristiques socio-économiques

- ✓ Zones du pays à indice de pauvreté élevé/faible développement humain
- ✓ Présence de systèmes de gouvernance traditionnels solides (tels que les territoires traditionnels)
- ✓ Présence d'un patrimoine culturel important (y compris des sites sacrés, des éléments archéologiques, des connaissances traditionnelles, etc.)
- ✓ Présence de peuples autochtones/groupes vulnérables/groupes ethniques minoritaires

Capacités des parties prenantes

- ✓ Disponibilité des organisations (ONG, OSC et OCB)
- ✓ Disponibilité des institutions partenaires (gouvernements locaux, groupes de la société civile, universités, réseau de PI, autres)

Considérations supplémentaires : potentiel à long terme pour le rôle du PMF

- ✓ Consolidation des acquis et les réseaux des phases opérationnelles précédentes
- ✓ Offre d'opportunités d'un impact plus profond et d'une adoption plus large (mise à l'échelle, réplication, influence politique)
- ✓ Présence ou possibilité de collaborer avec d'autres efforts à grande échelle de cofinancement et d'initiatives conjointes (par exemple, projets du FEM et du PNUD, donateurs multilatéraux/bilatéraux, secteur privé, fondations).
- ✓ Considérations logistiques (accessibilité géographique, problèmes de sécurité, infrastructure)
- ✓ Offre des possibilités de renforcer les capacités des communautés locales, des parties prenantes et des partenaires de mise en œuvre.
- ✓ Possibilité d'intégrer des approches novatrices